

UN CONGRÈS EN 1991 POURQUOI ?

La mise en place de la régionalisation le 1er juillet 87 avait été précédée d'une longue préparation, afin de mettre au point deux textes essentiels : le projet mutualiste, d'une part, et la charte de l'institution, d'autre part.

Trois ans plus tard, il devenait nécessaire de tirer la leçon de l'expérience et d'examiner sans complaisance la façon dont ces deux textes avaient subi l'épreuve du temps.

C'est ce que le conseil d'administration a fait au cours du second semestre de l'an dernier, et il est arrivé à la conclusion, d'ailleurs prévisible, qu'une révision était nécessaire. C'est pourquoi il a décidé de convoquer un congrès des délégués, qui se réunira à Paris les 10 et 11 novembre prochains.

La charte ne nécessite pas de modifications fondamentales. Le texte a bien résisté à l'expérience. Mais certaines lacunes sont apparues, concernant notamment la composition des comités régionaux ou encore le sort réservé aux résultats dégagés par les régions. Nous en profiterons également pour faire la toilette du texte.

Le projet mutualiste pose davantage de problèmes, car notre environnement a changé,

des situations sont apparues qui n'avaient pu être prises en compte à l'époque, et c'est bien dans la nature d'un texte de cette sorte que d'être périodiquement remis en question.

Nous allons donc devoir le réécrire entièrement, ce qui n'est pas une mince affaire, mais nous pouvons faire confiance à la commission chargée de ce travail pour le mener à bien.

Les délégués recevront les deux projets dans des délais qui leur permettront de les étudier sérieusement, en consultant au besoin leurs mandants.

Ils pourront déposer des amendements qui seront soumis aux délibérations du Congrès au même titre que le texte principal.

Nous espérons arriver ainsi, après des débats conduits démocratiquement et en nous efforçant de recueillir toujours le plus large consensus, à des textes qui permettront à notre mutuelle de faire face efficacement aux défis de notre temps.

Sans oublier que les textes, si bons soient-ils, ne valent que ce que valent les hommes qui les appliquent, et que la véritable force d'une mutuelle comme la nôtre réside essentiellement dans ses acteurs.

MACIF

BONNE ROUTE



N° 76 - JANVIER 1992



CONGRES 1991

*Plus forts, plus solidaires,
pour préparer l'avenir.*



I L E - D E - F R A N C E

CONGRÈS : UN RICHE DÉBAT

Toute entreprise doit s'imposer, de temps à autre, de faire le point sur son activité.

C'est encore plus nécessaire lorsqu'il s'agit d'une entreprise mutualiste dont l'ambition est d'être socialement utile.

C'est ce qu'a fait la Macif, le 10 novembre, en réunissant en congrès ses délégués nationaux.

Après avoir régionalisé l'institution voici quatre ans - ce qui a constitué un immense progrès - ,il s'agissait de réfléchir sur deux documents de référence :

- la charte institutionnelle, qui régit les missions et pouvoirs respectifs de l'institution nationale et des régions, et qui complète les statuts. Il fallait donc toiletter le texte pour l'adapter aux évolutions, en tenant compte de l'expérience des dernières années.

- le projet mutualiste, qui exprime les valeurs humanistes sur lesquelles sont fondées les ambitions de notre entreprise mutualiste. Il importait, ici, de rappeler les objectifs de la Macif et les moyens propres à lui permettre de les atteindre.

Cinq grandes idées qui structurent le projet mutualiste ont été largement débattues :

- le positionnement original de la Macif dans la société française. Car, non seulement notre mutuelle

est représentative des régions, mais environ 1 500 élus représentent toutes les catégories socioprofessionnelles que compte sa population assurable ;

- les devoirs à l'égard des sociétaires avec ce que cela représente d'honnêteté des prix, de qualité des services et de connaissance des besoins ;

- l'exigence de la vitalité pour une entreprise qui doit rester leader dans son domaine d'activité ;

- la nécessité, pour une mutuelle qui fait de la solidarité le fondement de son activité, de contribuer à la solution des grands phénomènes de société.

Parmi eux figurent, bien entendu, les accidents de la route et les accidents domestiques,

qui atteignent douloureusement tant de familles et qu'il convient de prévenir autant que possible ;

- le rayonnement de la Macif, qui doit passer par d'autres voies que celles de la publicité tapageuse souvent méprisante pour ceux qui la reçoivent. C'est un type de communication paisible et honnête que compte mettre en œuvre la Macif.

Ces thèmes ont largement alimenté les débats du congrès et, à la suite de cet intéressant forum, chacun des militants présents a eu le sentiment d'être un peu plus solidaire de sa mutuelle et a ressenti le désir d'être encore meilleur dans l'accomplissement de sa mission au service des sociétaires.

PLUS FORTS, PLUS SOLIDAIRES, POUR PRÉPARER L'AVENIR.

Le dimanche 10 novembre 1991, à Paris, pour la quatrième fois dans son histoire, la Macif s'est réunie en congrès.

Quatre années après la régionalisation, il est apparu nécessaire de remanier les textes fondamentaux qui régissent cette régionalisation : la charte de l'institution et le projet mutualiste.

Ce fut l'ordre du jour de ce congrès qui réunissait 125 délégués.

Après plus de sept heures de débats fructueux, grâce à la finesse des propos et à la grande réflexion des délégués, les nouveaux textes ont pris forme.

Mis au vote, ils ont été approuvés à l'unanimité.

La Macif n'est pas une entreprise comme les autres et elle doit le rester. Être fidèle aux grands principes mutualistes qui l'animent depuis sa naissance pour conserver une identité forte ; dégager la dynamique nécessaire pour que l'entreprise continue de s'épanouir économiquement dans un contexte difficile : ces deux conditions doivent impérativement être réunies. Pour cela, il faut anticiper pour préparer sereinement l'avenir.

Tel a été, rapidement synthétisé, le discours politique prononcé par Pierre Juvin en ouverture du 4^e Congrès de la Macif. Un concept fort, travaillé depuis des années sur deux vecteurs qui ne le sont pas moins, l'humanisme et la réussite. Tellement fort qu'il vaut bien qu'on s'y attarde. Fidèle à un certain nombre de valeurs telles que le pluralisme, le dialogue, la solidarité, la Macif veut plus que jamais exprimer son utilité sociale en restant un repère, une référence, bref, un modèle mutualiste au service des hommes. Dans cette voie, elle travaille depuis plus de trente ans à élaborer des produits et à fixer des tarifs qui soient les mieux adaptés et les plus justes possibles. Elle demeure ainsi, avec les autres mutuelles, un élément régulateur du coût de l'assurance.

LES GRANDES CAUSES

Pour atteindre son objectif, elle ne peut, de la même façon, rester étrangère aux grands problèmes de société qui dominent notre époque.

Il est donc apparu normal qu'une part des résultats de la Macif, se situant à un niveau acceptable économiquement, soit utilisée en faveur de grandes



J. Vandier, président de l'institution, en compagnie d'A. Rodriguez, président de la région Sud-Ouest / Pyrénées.

causes nationales ou internationales. Elle le sera désormais au travers d'une Fondation dont le but s'accordera notamment à l'objet social de la Macif, par exemple la prévention des accidents de la route et des accidents domestiques.

L'EUROPE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

C'est évidemment sur le terrain de l'économie sociale, a tenu à affirmer Pierre Juvin, "que nous avons à progresser et finalement à gagner". Il est donc dans la nature des choses que la Macif fasse du prosélytisme en faveur de l'Économie sociale au-delà des frontières de notre pays. C'est, résumée en quelques mots, la politique européenne de notre mutuelle.

Son objectif n'étant pas de bâtir un empire, mais de favoriser l'émergence ou le développement de l'assurance mutualiste ou coopérative chez nos voisins afin d'y construire des solidarités. Des coopérations financières à travers des structures appropriées et l'apport en expertise constituent et constitueront les modalités d'un partenariat européen.

LA PÉRENNITÉ

Réussir pour rester fort. Rester fort pour réussir au service des hommes. Mais, autant faut-il persévérer dans le respect



La tribune



Les délégués

de valeurs qui créent une véritable différence, autant, dans le contexte de l'économie de marché, "il faut savoir changer pour durer". Bien sûr, la capacité d'adaptation et de remise en cause des dirigeants de la Macif ne peut plus être mise en doute après la régionalisation engagée il y a quatre ans. Elle a largement répondu à cette exigence, au-delà même de ce qu'on pourrait croire. Mais cela n'est pas suffisant. A la fidélité à l'identité mutualiste, il faut encore et toujours ajouter la réussite économique puisque c'est elle qui situe la Macif dans une logique de pérennité. Dans ce domaine, la réflexion a porté au cours du 4^e Congrès sur le problème éminemment important de la concurrence dans un marché de plus en plus complexe et sur l'élargissement de la population assurable de la Macif. Evolution de taille : cette ouverture ne



H. Weinstock,
présidente de la région Ile-de-France

pouvant se réaliser par modification des statuts, elle se fera par la création d'une filiale totalement transparente et contrôlée entièrement par la Macif puisqu'elle ne comportera aucun dirigeant distinct de ceux de la Mutuelle.

LES CONGRÈS DU PROGRÈS

Les quatre congrès de la Macif, organisés au cours des dix dernières années, ont permis une avancée considérable de la démocratie, de la solidarité et du développement de la mutuelle.

**6 - 8 juin 1981,
MONTE - CARLO**

Quatre thèmes sont abordés par les délégués : la Macif comme institution de l'économie sociale, la sélection du risque, la politique des franchises, des tarifs et des garanties, la diversification de la mutuelle.

**25 juin 1985,
BIARRITZ**

Les congressistes adoptent le principe de la régionalisation à 88%. Les onze régions de la Macif sont nées.

**8 juin 1986,
PARIS**

Après le vote unanime de Biarritz, les délégués structurent la régionalisation et élaborent ses lois fondamentales : la charte de l'institution qui définit les règles de fonctionnement, et le projet mutualiste, qui précise la philosophie de l'entreprise.

**10 novembre 1991,
PARIS**

Premier congrès après la régionalisation. La nouvelle organisation compte 144 délégués nationaux. 125 étaient présents à Paris pour enrichir la charte de l'institution et le projet mutualiste.



R. Etchegaray,
président du comité des sages



Un délégué prend la parole